

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL

L'emblème choisi par le Conservatoire de l'espace littoral est la stylisation d'un chardon bleu, qui évoque ces vers de Victor Hugo dans «Les Contemplations» :

«L'été rit, et l'on voit sur le bord de la mer fleurir le chardon bleu des sables»

Ceci est aussi un programme d'action.



Valeur : 1,60 F

Couleurs : vert, brun, rouge

Dessiné et gravé en raille-douce
par Claude ANDREOTTO

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 20 juin 1981 à ROCHEFORT
(Charente Maritime)

Vente générale le 22 juin 1981

La vocation du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres créé en 1975, est de protéger de façon définitive les espaces naturels côtiers les plus fragiles et les plus menacés.

La compétence du Conservatoire s'étend aux cantons maritimes et aux communes riveraines des lacs et des plans d'eau dont la superficie est supérieure à mille hectares (Der Chantecoq, Forêt d'Orient, Vouglans, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du-Verdon, Le Léman, Annecy, Le Bourget, Sarrans, Bort-les-Orgues, Pareloup et Vassivière).

Cinq ans après sa mise en place, le Conservatoire a fait entrer dans son patrimoine 15 000 hectares de dunes, de marais, de caps, de falaises, de bois, de vasières, de landes, de maquis qui concernent une centaine de sites et 180 kilomètres de rivages. Définitivement soustraits à l'urbanisation, ces terrains sont ouverts au public. Inaliénables, ils ne peuvent être revendus et seront transmis intacts aux générations futures.

Etablissement public à caractère administratif, le Conservatoire confie la gestion de son patrimoine aux

collectivités locales concernées ou à leurs groupements, à l'Office National des Forêts pour les massifs boisés ou à des associations agréées.

Notre figurine représente plus précisément le domaine de La Palissade (702 hectares) acquis par le Conservatoire en 1977. Ce domaine, morceau de la Camargue authentique, se situe entre le «Grand Rhône» et la «plage d'Arles».

Le chardon, emblème du Conservatoire, a été dessiné par Gilles ROUXEL. Il s'agit du chardon bleu des sables (*Eryngium maritimum*). Ce chardon, que l'on trouve sur nos différentes façades maritimes, est un symbole de la qualité des milieux dunaires. Par ses lignes géométriques en forme de rosace, il représente magnifiquement l'harmonie et la pureté des grands espaces naturels. Ouvert vers l'extérieur, il invite à porter nos regards sur les rivages de la France.

Le Conservatoire, par les garanties qu'il offre, est particulièrement habilité à recevoir les legs et les donations. De nombreuses personnes ont, d'ores et déjà, soutenu son action en lui remettant soit des dons en espèces, soit des propriétés de bord de mer.

